

BARRONS LA ROUTE SANS DÉLAI À MACRON ET À SA STRATÉGIE DE CHOC

Macron a recueilli, au premier tour de l'élection présidentielle, 8 528 585 suffrages sur 35 737 724 bulletins exprimés. Soit moins d'un quart... Le solde du deuxième tour est affaire de votes anti-Le Pen. Mais cela, Macron l'a tout de suite évacué. Il se moque d'être majoritaire, légitime et consensuel. Macron est pressé.

Sa fonction ? Défendre ceux de la classe qui l'ont façonné, les banquiers, les industriels et les rentiers. Le travail, pour cet agent du libéralisme, est trop payé et trop protégé. C'est le travail qui, pour Macron, est fauteur de crise. Il doit être châtié.

Son programme ? Une uberisation générale d'un salariat mis en concurrence par l'auto-entrepreneuriat. Une stratégie du choc contre toutes les formes de protections sociales, au détriment notamment des salariés, des chômeurs et des retraités. La mise au placard du paritarisme.

Sa méthode ? Prendre tout le monde de vitesse par des ordonnances, grâce à une loi d'habilitation permise par la très autoritaire constitution de la V^e République. Un mécanisme permettant de contourner le Parlement et les organisations syndicales. Bref, un coup d'Etat constitutionnel fomenté en plein été en s'appuyant sur une majorité à sa botte.

PREMIÈRE ÉTAPE

Le scénario de la première ordonnance Macron ? Tout est prêt pour juillet. Son contenu ?

1. L'extension de la priorité aux accords d'entreprise. La loi El Khomri (dite Travail) les réservait au temps de travail. Emploi, salaire et conditions de travail seront concernés. Après la loi Travail, qui n'était qu'une première ébauche, il veut alléger encore le Code du travail et permettre aux employeurs de contourner les conventions collectives.
2. La fusion des instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) qui diminuerait encore les heures de délégation et diluerait les responsabilités propres à chaque instance. Le fait syndical, déjà exclu des très petites entreprises, essuierait un nouveau recul.
3. Le plafonnement des sanctions financières en cas de licenciement abusif. Un coup mortel porté aux Prud'hommes, une garantie offerte aux employeurs de licencier vite.

4. L'extension du référendum d'entreprise, en le mettant dans les mains du patron, qui pourra l'imposer dès lors qu'un accord ne recueille pas l'aval des syndicats majoritaires. La porte serait ouverte à tous les chantages à la baisse des salaires, à l'extension du temps de travail contre un report des licenciements...

La mécanique de la loi d'habilitation pour gouverner par ordonnances ?

1. Organiser un simulacre de dialogue social avec les syndicats.
2. Présenter une loi d'habilitation à légiférer par ordonnances, soumise au vote du Parlement dès la première journée de la première session. L'ordonnance est prise en conseil des ministres, et sa promulgation entraîne une application immédiate. Elle devient loi après sa ratification par le Parlement. Pour Macron, c'est encore trop lent, c'est encore une perte de temps malgré cette procédure express...

LA CGT REVENDIQUE :

- l'abrogation de la loi Travail et l'arrêt de toutes les procédures à l'encontre des manifestants ;
- la prise en compte des revendications collectives et le respect sans dérogation de l'ordre public social, la hiérarchie des normes et le principe de faveur ;
- le respect de la liberté syndicale dans toutes les entreprises, la fin immédiate de toute forme de répression et de discrimination, le droit d'assemblées sur le temps de travail, un contingent d'heures rémunérées pour participer aux réunions syndicales.

DEUXIÈME ÉTAPE

S'en prendre aux chômeurs (mais non au chômage) dès « la rentrée »

Dès la première réunion de son gouvernement, Macron a réaffirmé son intention d'agresser les chômeurs. Les demandeurs d'emploi, pour lui, sont responsables de leur situation, soupçonnés *a priori* d'inertie et d'abus d'indemnités. Il veut leur imposer une mobilité extrême. Leur docilité, il veut l'obtenir par un contrôle permanent. Comment ?

– L'indemnisation chômage serait conditionnée à l'acceptation obligatoire de l'offre d'emploi par le chômeur, au bout de deux propositions

« décentes » ou « crédibles ». C'est-à-dire ? N'importe quel emploi pour un salaire jusqu'à 25 % inférieur au précédent, dans un vaste rayon kilométrique. Qui le décidera ? des commissaires de Pôle Emploi dotés de pouvoirs d'investigation quasi judiciaire ? comment accepter le déclassement professionnel et géographique ?

– Obtenir le consentement des chômeurs, c'est, pour Macron, contrôler les indemnités et en faire un objet de chantage. Donc la gouvernance paritaire de l'Unedic – syndicats de salariés et patrons – reviendra intégralement au gouvernement Macron.

LA CGT REVENDIQUE :

- le droit à l'emploi pour tou.tes, rémunéré par un salaire décent ;
- une indemnisation pour tou.tes les salarié.es privé.es d'emploi ;
- un revenu de remplacement à hauteur de 80 % du dernier salaire ou, à défaut, du SMIC ;
- la prise en charge des frais de recherche d'emploi ;
- l'accès à une formation qualifiante.

TROISIÈME ÉTAPE

Couper les vivres à la Sécurité sociale, par extension des exonérations de cotisations. Voici comment Macron veut procéder :

1. Macron présente la diminution des cotisations sociales maladie et chômage comme une augmentation de salaire ! « Nous augmenterons le revenu net de chacun, en réduisant les cotisations sociales. » Pourtant, moins de cotisations c'est moins de prestations, pas plus de salaire ! Il faudra bien les compenser par des dépenses supplémentaires, qui diminueront le salaire net... D'autant que les baisses de cotisation « seront financées par une hausse de moindre ampleur de la CSG »...

2. Macron rend définitif le principe du CICE, qui consiste à exonérer les employeurs sans contrepartie. Les patrons seraient ainsi exonérés des cotisations sociales des entreprises (6 points de moins) ainsi que de la totalité des cotisations employeur sur

un salaire au niveau du SMIC. Ce manque à gagner pour la Sécurité sociale est évalué à 1 800 € par an et par salarié.e. Au contribuable de payer !

3. Pour Macron, « aujourd'hui, pour beaucoup d'employeurs, il est difficile d'embaucher parce que le coût du travail pour les salariés peu qualifiés est trop élevé. » Donc ? Il veut baisser le niveau de la protection sociale, qui garantit les prestations en cas de maladie, d'accident, etc.

4. « Nous rétablirons les exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires. » Ainsi, une part du travail échapperait à la protection sociale, et l'extension du temps de travail laisserait autant de chômeurs à la porte de l'entreprise.

Ce plan d'ensemble montre la perversité du projet Macron... C'est bien un banquier, qui prépare l'avènement de l'assurance privée contre la Sécurité sociale !

LA CGT REVENDIQUE :

- une protection sociale qui vise à protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie ainsi que des ruptures avec le marché du travail : maladie, maternité, accidents du travail, invalidité, perte d'autonomie, chômage, retraite, éducation des enfants.

QUATRIÈME ÉTAPE...

Macron prétend instaurer un système universel de retraite où « *un euro de cotisation donne le même droit à tous* ». La retraite solidaire deviendrait, comme le permis de conduire, un système à points, dont le déclenchement et la valeur seront aléatoires. Le la salarié.e courra toute sa vie après la valeur de ces points. Pourquoi ?

– Les points lui seront attribués de façon définitive et immuable, mais leur valeur sera liée à la conjoncture économique au moment de la date de départ choisie. L'âge réel de départ, et le montant de la retraite, varieront ainsi selon la valeur des points de chacun à ce moment.

– La retraite sera calculée sur toute la durée de la vie professionnelle, période de chômage et petits boulots comprise (et non plus les 25 meilleures années). Elle dépendra d'un calcul basé sur l'âge moyen d'espérance de vie. Mais la différence de l'espérance de vie est très grande entre les classes sociales et entre les professions au sein d'une génération.

– Comme l'âge de départ à la retraite déterminera le montant de la pension de retraite, les travailleurs resteront au travail pour viser le moment le plus avantageux, même s'ils ont toujours effectué des travaux pénibles qui ont réduit leur espérance de vie.

LA CGT REVENDIQUE :

- un droit à une retraite pour toutes, tous les salarié.es, dès l'âge de 60 ans, permettant de vivre dignement ;
- un renouvellement du contrat entre générations, garanti par la pérennisation du système solidaire fondé sur la répartition et un financement par un pourcentage à hauteur requise sur le PIB.

PAS UNE MINUTE À PERDRE CONTRE MACRON, POUR NOS REVENDICATIONS,

Rien n'est joué. La réussite du plan Macron suppose le consentement, la passivité, l'inertie, voire la collaboration. Telle n'est ni l'option de notre syndicat Info'Com-CGT ni celle du Front social. Nous avons l'expérience de deux ans de Macron, sa loi de 2015 et celle de 2016, dite loi Travail.

Toutes et tous ceux qui ont lutté contre la loi Travail le savent, désormais il s'agit de passer de la résistance à l'offensive, bref, de gagner.

C'est pourquoi, nous avons contribué à l'organisation de ces manifestations des 22 avril et 8 mai.

Et nous vous appelons à vous joindre à celle du 19 juin.

Nous devons nous unir pour ne pas subir. C'est à notre portée si l'action unie et déterminée se développe.

Pour nos revendications, toutes et tous, le 19 juin, dans l'action !



**#19JUN #18H #PARTOUT EN FRANCE
CONTRE MACRON ET SES ORDONNANCES,
TOUTES DANS LA RUE !**

CRÈVE GÉNÉRALE

MACRONUTE

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

01 43 31 80 49
INFOCMCGT.FR
NEWS@INFOCMCGT.FR

INFOCMCGT

ENNEMI PUBLIC N°1 DES SALARIÉS



Name: MACRON Emmanuel L.P. No. 60/32
Aliases:
Born: 1977 Trade: homme de main des tauliers
Build: prop. L'oeil: noir Ht. 5'6.11" Hair: brown
Marks:
Peculiarities: fossoyeur du code du travail, racketteur des petits, M.O, etc, dérouteur d'acquis sociaux, protecteur des puissants, petit caïd de la mafia du CAC 40

info'com-cgt
01 43 31 80 49
INFOCMCGT.FR
NEWS@INFOCMCGT.FR



Contre **Macron**
et ses ordonnances !



PRENONS LA RUE
#19JUIN#18H
#DEVANTASSEMBLEENATIONALE#PARIS



Le Front Social est une coordination composée de syndicats, associations, collectifs... mais aussi de militaires et citoyens soutenant la convergence des luttes.
pourfrontsocial@gmail.com FrontSocialUni #FrontSocial

TROIS OUTILS MIS À DISPOSITION ET INDISPENSABLES AUX LUTTES



LUTTES INVISIBLES

Cette page facebook est destinée à mettre en lumière tous les conflits sociaux que les grands médias omettent sciemment d'évoquer dans les journaux d'information. N'hésitez pas à nous communiquer vos luttes !

<https://www.facebook.com/luttessinvisibles/>



FRONT SOCIAL

Cette coordination est composée de syndicats, associations, collectifs, médias alternatifs, de femmes et d'hommes construisant la riposte à la politique libérale du président Macron et la convergence des luttes. Rejoignez-le !

<https://www.facebook.com/FrontSocialUni/>



CAISSE DE GRÈVE

Cette caisse de grève va aider les salariés engagés dans un mouvement de grève reconductible contre les lois antisociales. A l'instar de la caisse de solidarité pendant le mouvement social 2016, toute transparence sera faite.

www.lepotcommun.fr/pot/solidarite-financiere